

# Témoignages

conférences, entrer dans  
notre réseau. »

« Le coût d'installation  
de la centrale a été de  
110 000 €, financée pour  
moitié par l'épargne  
citoyenne. »



Villejuif s'entoure de nouveaux partenaires pour atteindre la sobriété énergétique. Rencontres avec ces experts en panneaux solaires, reconditionnement numérique, agriculture urbaine et BTP durable.

SOLAIRE

## Photovoltaïque citoyen

Villejuif vient d'adhérer au projet citoyen de Sud Paris Soleil pour l'installation de panneaux photovoltaïques.

Depuis 2019, sur le toit de l'école de la Plaine à Cachan, 650 m<sup>2</sup> sont parés de 320 panneaux photovoltaïques. Daniel Arnassand, chef de projet et technicien bénévole à la coopérative Sud Paris Soleil explique : « *La production annuelle est estimée à 100 MWH (mégawattheure), ce qui correspond à l'alimentation d'une quarantaine de foyers. L'électricité produite est revendue à Enercoop, une coopérative qui fournit une énergie 100 % renouvelable. Le prix de vente est garanti sur 20 ans et rapporte 9 600 € à l'année.* ». Les contraintes et le coût d'une telle centrale ? « *Il ne faut pas qu'il y ait d'ombrage et que le surpoids des panneaux soit tolérable par la structure du toit. Comme on part sur un équipement d'une durée de vie de 25 ans, le toit doit être parfaitement étanche* », précise l'expert. Villejuif a ainsi décidé d'adhérer à ce projet citoyen en achetant 25 parts sociales (une part = 100€) de Sud Paris Soleil. Avec une double intention : permettre à la coopérative de mener de actions de sensibilisation auprès des Villejuifois-e-s, les encourager à monter un collectif, et mettre à sa disposition des terrasses-toitures d'écoles et d'autres bâtiments municipaux prompts à accueillir des panneaux photovoltaïques.